

# Présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles de la collectivité et ses différents engagements

(art. L.2313-1 du code général des collectivités territoriales)

## I – Comptes financiers 2017

### ① Budget général

#### Fonctionnement

Recettes réelles	Prévu	Réalisé	Taux
Produit des services	169.310 €	184.136,69 €	+ 8,76 %
Impôts et taxes	2.340.200 €	2.496.688,31 €	+ 6,69 %
Dotations et participations	304.212 €	316.236,31 €	+ 3,95 %
Loyers	20.622 €	21.154,62 €	+ 2,58 %
Rembours. sur charges	0 €	4.946,87 €	-
Divers exceptionnel	25.625 €	27.717,88 €	-
	(...)	(...)	
<b>Total réel général <sup>(1)</sup></b>	<b>2.859.969 €</b>	<b>3.050.880,68</b>	<b>+ 6,68 %</b>

#### Commentaires :

- L'augmentation du produit des services s'explique avant tout par des ventes de bois en 2017, d'un volume important non prévu.  
- La Commune a perçu un peu plus d'impôts locaux que prévu (+ 77.000 €), l'augmentation des transactions immobilières sur CHAVANOD a également généré une recette plus importante (+ 15.000 €) et la taxe sur la carrière de « La Tine » a permis de dégager une recette d'un niveau exceptionnel (près de 180.000 €).  
- La baisse des dotations de l'État a finalement été moins forte que prévue. Par ailleurs, le nombre de travailleurs frontaliers (131) ayant augmenté, la compensation genevoise a cru à due proportion (144.000 €).

Dépenses réelles	Prévu	Réalisé	Taux
Charges générales	723.264 €	604.829,91 €	83,63 %
Frais de personnel	719.908 €	708.193,26 €	98,37 %
Autres charges	323.441 €	183.636,67 €	56,78 %
Rembours. de la dette <sup>(2)</sup>	282.614 €	278.348,91 €	-
Reversement à l'Etat (FPIC)	80.000 €	56.601,00 €	-
Divers exceptionnel	4.100 €	0	-
	(...)	(...)	
<b>Total réel général <sup>(1)</sup></b>	<b>1.910.686 €</b>	<b>1.608.969,02 €</b>	<b>84,21 %</b>

#### Commentaires :

- Malgré les augmentations subies en 2016 sur certains fluides ou services (carburant, électricité, gaz, téléphone...), les dépenses générales ont continué à être contenues (- 120.000 €).  
- Par suite du décalage du démarrage du programme de logements aidés dans la ZAC du Crêt d'Esty, la subvention communale à HALPADES a été différée (- 126.400 €).  
- Le reversement d'une fraction des ressources communales à l'Etat, dans le cadre du fonds de péréquation (FPIC), a été finalement moins important que prévu.

(1) Hors opérations d'ordre d'écritures internes au budget

(2) Cumul du remboursement des intérêts (en fonctionnement) + remboursement du capital (en investissement)

>> Il était prévu au budget de dégager un autofinancement net (recettes – dépenses), après déduction du remboursement des emprunts, pour aider à financer les investissements 2017, d'un montant de 626.641 € (21,91 %). Au final, cet autofinancement net aura été de 1.221.395,76 € (40 %).

#### Investissement

Recettes réelles	Prévu	Réalisé	Taux
Autofinancement 2017	626.641 €	- <sup>(1)</sup>	-
Taxes d'urbanisme	59.690 €	36.802,49 €	- 38,34 %
Fonds compens. TVA	269.225 €	251.756,00 €	- 6,49 %
Autofinancement 2016 <sup>(1)</sup>	-	1.347.133,33 €	-
Subventions publiques	292.330 €	10.675 €	- 96,35 %
Nouveaux emprunts	5.000.000 €	0 €	-
Excédent Invest. 2016	-	-	-
	(...)	(...)	
<b>Total réel général <sup>(2)</sup></b>	<b>7.808.341 €</b>	<b>1.658.617,18 €</b>	<b>- <sup>(1)</sup></b>

#### Commentaires :

- L'État, qui est chargé de recouvrer les taxes d'urbanisme, accumule un retard de près de 18 mois, pénalisant d'autant la Commune à qui revient cette ressource !  
- La plupart des subventions espérées ont bien été obtenues, mais leur encaissement (au vu des dépenses réelles payées) étant décalées dans le temps, elles n'apparaissent pas dans les comptes 2017.  
- L'emprunt souscrit pour les travaux de la nouvelle mairie (5 M€), bien que signé en 2016, ne sera encaissé qu'en 2018.

(1) Le versement de l'autofinancement (de la section de fonctionnement) n'intervient que l'année suivante, après la clôture des comptes constatant le niveau d'autofinancement définitif

(2) Hors opérations d'ordre d'écritures internes au budget

Dépenses réelles	Prévu	Réalisé	Taux
P.L.U. et autres études	25.820 €	29.176,92 €	113 %
Acquisitions foncières	86.606 €	30.765,00 €	35,52 %
Travaux terrains et forêt	213.715 €	66.771,92 €	31,24 %
Travaux bâtiments	6.335.499 €	1.357.905,85 €	21,43 %
Travaux voirie et réseaux	1.075.777 €	318.307,31 €	29,59 %
Acquis. divers équipements	55.243 €	60.513,67 €	109,54 %
Déficit Invest. 2016	489.540 €	489.540,60 €	-
	(...)	(...)	
<b>Total réel général <sup>(2)</sup></b>	<b>8.015.302 €</b>	<b>2.086.081,40 €</b>	<b>26,03 %</b>

#### Commentaires :

- Certaines acquisitions foncières prévues ont été décalées, ou n'ont pu aboutir.  
- Les grosses opérations sur bâtiments (nouvelle mairie) et sur voirie (aménagement de sécurité de la route de Corbier et mise à niveau de l'éclairage public) sont des chantiers qui s'étalent sur plusieurs exercices comptables ; la prévision (complète du coût) est donc toujours supérieure aux dépenses réellement payées, tant que le programme n'est pas achevé.

### ② Budgets annexes de la fruitière et de la ZAC du Crêt d'Esty

#### FRUITIÈRE

Exploitation	R	Prévu : 48.277 €	Réalisé : 47.311,36 €
	D	Prévu : 48.277 €	Réalisé : 22.680,85 €
Investissement	R	Prévu : 266.466 €	Réalisé : 266.861,39 €
	D	Prévu : 266.466 €	Réalisé : 85.962,53 €

#### ZAC DU CRÊT D'ESTY

Fonctionnement	R	Prévu : 13.046.803 €	Réalisé : 12.078.485,40 €
	D	Prévu : 12.499.677 €	Réalisé : 11.576.380,63 €
Investissement	R	Prévu : 11.293.630 €	Réalisé : 11.146.361,93 €
	D	Prévu : 11.293.630 €	Réalisé : 10.468.654,22 €

## II – Budget prévisionnel 2018

Le budget 2018 (budget général + budgets annexes) s'équilibre en recettes / dépenses à :

#### Budget général

\* 2.968.309 € en fonctionnement  
\* 14.663.099 € en investissement

#### Budget annexe Fruitière

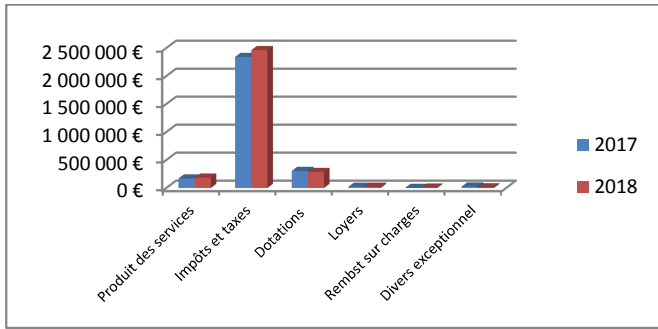
\* 47.741 € en exploitation  
\* 195.672 € en investissement

#### Budget annexe ZAC du Crêt d'Esty

\* 12.097.921 € en fonctionnement  
\* 10.832.567 € en investissement

## Zoom sur le budget général

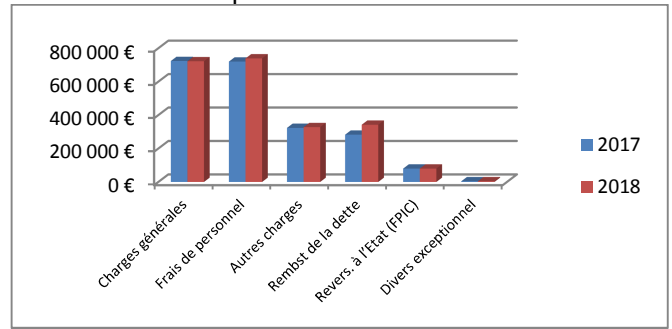
### Recettes de fonctionnement



#### Commentaires :

- Le budget général 2018 est établi sur une progression des recettes de + 3,79% par rapport au Budget 2017. En réalité, cette progression est négative de -2,77 % par rapport aux recettes réellement engrangées l'année dernière.  
 - A noter la poursuite en 2018 de la baisse estimée des dotations de l'Etat (-6%).

### Dépenses de fonctionnement



#### Commentaires :

- Les charges générales sont prévues en diminution de - 0,2 % par rapport au Budget 2017, avec le souci de contenir les dépenses, malgré la hausse mécanique annoncée de certaines dépenses de fluides et services (carburants, électricité, gaz ...).  
 - Les frais de personnel augmentent également de + 2,6 % par rapport au Budget 2017, par l'effet mécanique de l'ancienneté.  
 - Le remboursement de la dette augmente en 2018 en raison du début du remboursement de l'emprunt spécial (5 M€) souscrit pour la construction de la nouvelle mairie-bibliothèque-auditorium.

>> Le budget 2018 prévoit de dégager un autofinancement net (recettes – dépenses), après déduction du remboursement des emprunts, d'un montant de 653.623€ (22,02 %), pour aider à financer les investissements 2018.

### Les investissements 2018 :

La Commune poursuit en 2018 les deux gros chantiers de la nouvelle mairie-bibliothèque-auditorium (6 M€), et les aménagements de sécurité sur la route de Corbier (552.000 €). Parmi la liste des différentes opérations nouvelles, relevons des travaux de réfection de l'isolation/étanchéité de la toiture de l'aile maternelle de l'école (80.000 €), le passage au gaz de la Salle Polyvalente (195.000 €), la fin du programme de mises aux normes de l'éclairage public (137.000 €), la première tranche de réaménagement du centre technique municipal (150.000 €) et la poursuite des travaux sur le réseau routier communal (200.000 €).

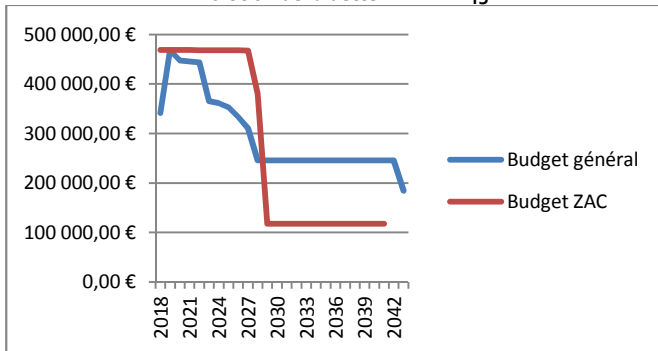
Sur le budget annexe de la ZAC du Crêt d'Esty, une 3<sup>ème</sup> tranche de travaux de voirie est prévue, comprenant la végétalisation du nouveau parking du Crêt d'Esty et des travaux d'achèvement de la viabilisation des différents lots déjà vendus (520.000 € au total).

## III – Principaux indicateurs financiers

### ① La dette

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la dette s'élève à 6.369 822,89 € pour le budget général et à 5.498.333,49 € pour le budget annexe de la ZAC du Crêt d'Esty. Soit au total 11.868.156,38 € de capital restant à rembourser.

#### Evolution de la dette 2018 – 2043



### Ratios d'endettement (Budget général)

**Durée de désendettement** (si le capital restant dû était remboursé par la totalité des recettes réelles de fonctionnement de l'année) :

>> elle est estimée à **2 ans 1 mois en 2018** (prévision du budget général 2018)

*pour mémoire* : le Trésor préconise une durée optimale de 2 ans pour les communes de même strate

**Taux de désendettement** (la part du remboursement des emprunts (intérêts + capital) dans les recettes réelles de fonctionnement) :

>> il est estimé à **11,5 % en 2018** (prévision du budget 2018)

*pour mémoire* : le Trésor préconise un taux optimum de 25 % au plus pour les communes de même strate

Rappel : cas particulier de de la ZAC : la dette (5,498 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2018) a vocation à être couverte directement par la vente des terrains de la ZAC.

### ② Autres ratios

	Réal							Prévision
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>La part des frais de personnel dans le fonctionnement courant de la Commune :</b> <i>charges de personnel / dépenses (réelles) de fonctionnement</i>	34,84 %	32,42 %	30,82 %	33,52 %	41,96 %	41,26 %	44,02 %	37,99 %
<b>La part du remboursement des emprunts (ayant financé des investissements) dans le fonctionnement courant :</b> <i>annuité à rembourser / dépenses (réelles) de fonctionnement</i>	10,47 %	8,78 %	15,35 %	16,75 %	17,52 %	17,52 %	17,30 %	17,59 %
<b>Ce que coûte le fonctionnement courant de la Commune à chaque habitant :</b> <i>dépenses (réelles) de fonctionnement / habitant</i>	489,61 €	550,73 €	561,62 €	582,01 €	625,07 €	621,11 €	590,45 €	711,36 €
<b>Ce que coûte la Commune (fonctionnement courant + remboursement des emprunts ayant servi à financer les investissements passés) à chaque habitant :</b> <i>dépenses (réelles) de fonctionnement + remb. capital emprunts / habitant</i>	538,75 €	594,11 €	634,00 €	663,16 €	707,68 €	690,52 €	672,15 €	810,05 €
<b>La part du coût de la Commune financée directement par les habitants :</b> <i>impôts locaux / dépenses (réelles) de fonctionnement + remb. capital emprunts</i>	52,30 %	48,78 %	48,71 %	47,28 %	47,10 %	48,92 %	54,18 %	46,46 %
<b>Capacité nette d'autofinancement des nouveaux investissements</b> (après déduction des charges de fonctionnement et remboursement des emprunts) dégagée sur les recettes (réelles) de fonctionnement	34,70 %	61,55 %	56,58 %	52,77 %	39,20 %	38,24 %	40,03 %	22,02 %